



MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retranscription textuelle de l'infographie

La COP, c'est quoi ?

La « **Conférence of Parties** », c'est la conférence des pays qui se sont engagés à respecter la Convention des Nations unies sur les changements climatiques.

Depuis la COP21 en 2015, les États travaillent à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et à l'application des règles qui ont été décidées à la COP24.

Zoom sur l'Accord de Paris

Décembre 2015, adoption à Paris

1^{er} accord universel sur le climat

191 pays ont ratifié l'accord

1 objectif

Maintenir le réchauffement climatique sous la limite des 2 °C, voire 1,5 °C, par rapport à l'ère préindustrielle.

1 principe

Tous les pays s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et fixent leurs propres objectifs en fonction de leurs capacités.

Qui participe à la COP ?

196 pays autour de la table, avec des systèmes économiques, sociaux, politiques et juridiques très différents.

L'Union européenne participe aux négociations en portant la voix de tous ses membres.

Mais aussi des représentants des acteurs non-étatiques :

de la jeunesse, des ONG, des entreprises, des peuples autochtones, des scientifiques...

COP26 : rehausser l'ambition climatique

Du 31 octobre au 12 novembre 2021, à Glasgow (Royaume-Uni), les pays développés doivent démontrer leur plein engagement pour :

Soutenir les plus vulnérables

face au changement climatique et ses conséquences

Inciter tous les États

à renforcer leurs engagements pour amplifier la lutte contre le dérèglement climatique.

